

UNION MÉDITERRANÉENNE, SAHARA OCCIDENTAL

Sarkozy à la croisée des chemins

LE PRÉSIDENT français entame à partir de demain une visite officielle au Maroc de laquelle il est notamment attendu de lui des clarifications de la position de Paris sur les dossiers sahraoui et palestinien.

■ N. KRIM

Suite en page 1

Or, autant que l'UMA, le futur de l'Union autour du pourtour méditerranéen est conditionné par les contentieux pendants que sont les dossiers du Sahara occidental et des territoires palestiniens occupés. Sur l'un et l'autre dossier, la position de Paris n'a pas toujours été celle attendue d'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Sur le dossier sahraoui, la position de la France est plus que sujette à caution, Paris ayant grandement contribué au pourrissement de la question sahraouie en soutenant l'intransigeance de Rabat sur un conflit qui entre de plain pied avec les textes de l'ONU sur le droit des peuples à l'autodétermination et de défense des droits de l'Homme dont la France s'enorgueillit d'en être l'un des plus intraitables défenseurs.

Or, les prédécesseurs de M. Sarkozy, notamment Jacques Chirac et François Mitterrand ont été pour beaucoup dans la paralysie du contentieux du Sahara occidental, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, en couvrant les fuites en avant du Maroc qui contourne les résolutions de l'ONU sur ce dossier et refuse au peuple sahraoui le droit à un référendum d'autodétermination qui lui per-



Le président français affirme privilégier des relations d'Etat à Etat

mette de se prononcer sur son avenir. C'est fort du soutien que Paris lui a toujours apporté que le souverain chérifien n'entend pas se conformer au droit international comme l'exigent les différentes résolutions onusiennes sur le contentieux sahraoui.

Aussi, il est curieux de voir la position que Nicolas Sarkozy va développer sur cette question qui n'intéresse pas uniquement le Maghreb, mais l'ensemble du pourtour méditerranéen tant la non-résolution de ce contentieux continuera à bloquer toute perspective dans cette région maghrébo-méditerranéenne. En soutenant une colonisation anachronique, la France tout en empêchant le peuple sahraoui de faire valoir son

droit à l'autodétermination, va à l'encontre d'un principe universel qui est la base de la raison d'être des Nations unies dont elle est membre permanent.

M. Sarkozy va-t-il enfin corriger cette entorse de la France à la légalité internationale ou poursuivra-t-il une politique qui foule au pied le droit international dont la France se dit le garant et le défenseur. Son discours devant le Parlement marocain à Rabat dévoilera sans doute le fond de la pensée de M. Sarkozy et sa philosophie sur des relations internationales, qui dira si la politique de rupture du nouveau président français s'appuie sur les intérêts bien compris de la France, ou reste guidée par des relations personnelles et

« amitiés » au détriment de cet intérêt de la France qu'il entend défendre et protéger. La politique maghrébine de M. Sarkozy sera en fait jugée à l'aune de la position qu'il fera prendre à la France dans le dossier sahraoui dont la politique de l'Elysée à l'égard du Maroc avait contribué au blocage d'une solution équitable.

A Tanger, dans le nord du Maroc, lors d'un second discours, Nicolas Sarkozy évoquera son projet d'Union méditerranéenne. Là également, il est attendu du président français des clarifications sur son concept d'Union de la Méditerranée. Est-ce une foudrarde destinée essentiellement à détourner la Turquie de son projet d'adhésion à l'Union européenne ?

Le président Sarkozy n'ayant pas caché son opposition totale à l'entrée de la Turquie dans l'ensemble européen. Mais il n'y a pas que la Turquie. Il y a également la question de l'Etat palestinien sur lequel la position de Paris n'est pas réellement claire.

Or, l'Union méditerranéenne a peu de chance de voir le jour, sinon d'être ce rassemblement de peuples et de cultures, certes différents - que réunit cependant non seulement le fait d'être riverains de la grande bleue mais aussi de croire aux mêmes idéaux de liberté - que veut promouvoir M. Sarkozy en l'absence d'un Etat palestinien indépendant conformément aux résolutions de l'ONU

et notamment ses résolutions 242 et 338 de 1967 et de 1973 ? Or, sur cette question la France a toujours été vague et Paris n'a jamais été ferme quant au respect par Israël du droit du peuple palestinien et de l'érection de l'Etat palestinien sur les territoires occupés en 1967 avec pour frontière la ligne verte.

C'est cette absence de consensus européen sur le dossier palestinien qui a fait capoter le processus de Barcelone qui n'a jamais été en position d'atteindre les objectifs qu'il s'est tracés.

L'Union méditerranéenne que M. Sarkozy va évoquer à Tanger connaîtra sans doute le même sort que le Processus de Barcelone si l'impasse est encore faite sur un contentieux qui, en réalité, détermine tout projet en direction de la région méditerranéenne, tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de coopération à long terme ni d'union régionale si les Européens, et particulièrement les Français, continuent leur politique de l'autruche vis-à-vis d'Israël alors que le drame palestinien perdure depuis six décennies. Au Maroc, c'est la position que Nicolas Sarkozy développera sur ces thèmes qui dira si le nouveau président français est celui de la rupture qu'il veut être ou celui d'une continuité qui a fait beaucoup de dégâts tant à la France qu'à ses partenaires arabes et maghrébins.

N. K.

LA VISITE DANS LA PRESSE MAROCAINE ET FRANÇAISE

Le dossier sahraoui fait la «une»

CERTAINS organes de presse marocains estiment que c'est l'Algérie qui bloque le règlement du conflit sahraoui.

■ HAKIM KATEB

La visite officielle de deux jours qu'effectuera, à partir de demain, le président français Nicolas Sarkozy, au Maroc, suscite d'ores et déjà l'intérêt de la presse locale. Pour l'agence de presse officielle, MAP, cette visite est une aubaine pour le Royaume chérifien qui va tenter d'arracher le soutien de Sarkozy, donc de la France dans la controverse sur les récents rebondissements de l'épineux dossier du Sahara occidental. MAP a, à cet effet, « sollicité » le président du groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée nationale française, Jean Roata.

Celui-ci, tout en se félicitant « de la proposition marocaine relative au projet d'autonomie des provinces du Sud », va au-delà en affirmant que « la France doit aider le Maroc à récupérer son territoire ». Jean Roata, qui s'interroge « jusqu'à quand

l'Algérie va continuer de bloquer le règlement de ce dossier ? (le dossier sahraoui, Ndlr) » insiste sur la récupération par le Maroc de « son territoire », laquelle est une étape nécessaire pour « construire l'intégration maghrébine ».

En fait, cette position va à contre-sens des déclarations du président français. En effet, Nicolas Sarkozy avait souligné, lors de son discours prononcé le 25 septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies, qu'« il n'y aurait pas de paix dans le monde si la communauté internationale ne soutenait pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Le quotidien *Le Matin*, de son côté, s'étale sur les considérations économiques qui émailleront cette visite, puisque le président français sera accompagné d'une délégation forte de 70 opérateurs et chefs d'entreprise. Ce qui traduit, pour ce journal, « la volonté de Paris de hisser les relations

économiques bilatérales, déjà solides, au niveau des liens historiques privilégiés existant entre Rabat et Paris ». Ce quotidien étaye ses propos en se basant sur des données chiffrées relatives aux échanges commerciaux entre le Maroc et la France, rendues publiques par l'Office marocain des changes.

Selon cet Office, « les transactions commerciales entre les deux pays sont passées de 55,8 milliards de dirhams (4,92 milliards d'euros), en 2002, à 58,6 en 2004 (5,19 milliards d'euros), avant d'atteindre environ 70 milliards de dirhams en 2006 (6,26 milliards d'euros) ».

Le Matin n'omet en outre pas de mentionner « le grand projet de 40 millions d'euros » que finance l'Europe « pour aider le Maroc à lutter contre l'immigration clandestine, en renforçant ses moyens de surveillance et de contrôle au nord du pays ».

Le quotidien *Libération*, de son côté,

reprend les déclarations du porte-parole de l'Elysée, David Martinon.

Lors d'un point de presse animé jeudi dernier, M. Martinon avait indiqué que cette visite « est particulièrement importante pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est la première fois que Nicolas Sarkozy se rend au Maroc en tant que président. C'est un pays qui lui est très cher, où il s'est rendu à de nombreuses reprises en tant que ministre de l'Intérieur et en tant que ministre de l'UMP, puisqu'il s'était rendu au Maroc en mars-avril 2005. Il avait eu à ce moment-là l'occasion de faire un discours sur l'espace méditerranéen ».

Par ailleurs, l'hebdomadaire marocain, *Maroc-Hebdo*, qui rappelle que le président français avait annulé sa visite au Royaume chérifien, en juillet dernier, s'est réjoui du fait que Nicolas Sarkozy « s'est plié aux contraintes du calendrier royal ».

H. K.

DES CADRES DE L'ÉMIGRATION S'ORGANISENT

Le lobby algérien en France est né

DES CADRES issus de l'immigration ont estimé qu'« il est temps de mutualiser les compétences ».

■ REDHA LIZIG

Après des années de léthargie, les cadres algériens ont décidé de passer à l'action.

Plus d'une centaine de cadres, issus de l'immigration algérienne en France, ont exprimé vendredi soir leur volonté de mutualiser leurs compétences « pour pouvoir peser et faire pression » dans les grands débats publics français. Par ce sursaut, le lobby algérien en France est né. Vaut mieux tard que jamais. La communauté algérienne a grandement besoin de pareilles organisations.

Environ 1,5 million d'Algériens sont installés en France. Globalement, la communauté algéro-française est évaluée à deux millions de personnes.

Selon les statistiques données par la revue *Arabes* dans son numéro du printemps dernier, le nombre de cadres algériens en France est estimé à 500 000 dont 7 000 médecins et plus de 5 000 enseignants dans différents paliers de l'enseignement.

Ces cadres, dont des chercheurs, ingénieurs, médecins, industriels, consultants et juristes, ont estimé qu'« il est temps de mutualiser les compétences pour que l'immigra-

tion algérienne, qui a déjà plus d'un siècle en France et la plus nombreuse, réoccupe la place qui lui revient dans la société française ». Lors d'un dîner-débat organisé dans la soirée de vendredi, les cadres issus de l'immigration algérienne, dont des membres du Réseau d'anciens élèves algériens des grandes écoles françaises (Reage), implanté dans plusieurs pays, ceux du Cercle des entrepreneurs et industriels algériens de France (Ceinaf), ainsi que ceux de plusieurs autres associations professionnelles, ont appelé à « une démarche de solidarité » dans le jeu des groupes de pression. Pour les

organismes, il s'agit d'une démarche qui « s'inscrit dans une volonté commune de voir une diaspora algérienne s'organiser, transcendant les clivages politiques ». « N'est-il pas anormal que notre communauté, riche de sa composante, ne puisse peser sur la vie publique française ? », se sont-ils demandé, soulignant la nécessité de mettre en place un groupe de pression « multisectoriel d'Algériens immigrés ».

Une Algérienne, sociologue au Conseil économique et social français, a proposé la structuration d'un « réseau capable d'inverser les rapports de force ». A cet égard, ces

cadres, dont des membres siégeant à la direction de différents partis politiques français de droite comme de gauche, ont décidé de mettre en place un « comité de pilotage » pour étudier la forme juridique du futur Réseau et organiser ses « premières assises ».

Le consul général d'Algérie à Paris, M. Abderrahmane Meziane Chérif, le consul d'Algérie à Vitry, M. Rachid Hadbi ainsi qu'un député de l'APN pour la zone nord en France, ont été invités à cette première rencontre animée dans une ambiance conviviale des grandes retrouvailles.

R. L.